

# COMPAGNIE DE L'OCCIDENT

POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE S.A.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires nous avons l'honneur de vous convoquer à

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

qui se tiendra le **22 juin 2021 à 11.30** heures, par visioconférence.

### ORDRE DU JOUR

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels au 31 décembre 2020 ;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2020 ;
3. Affectation du résultat ; attribution d'un dividende de EUR 0,10 brut par action ;
4. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2020 ;
5. Élections statutaires et détermination des rémunérations ;
6. Rachat d'actions propres : autorisation à conférer au conseil d'administration ;
7. Divers.

### FORMALITÉS DE PARTICIPATION

Afin de pouvoir participer à l'assemblée générale annuelle, il est rappelé aux actionnaires, n'ayant pas procédé aux formalités requises pour la mise au nominatif de leurs actions, de se rendre sur le site de COFI ([www.cofi.lu](http://www.cofi.lu)) et d'y procéder.

À défaut, le droit de vote attaché à ces actions restera suspendu et le droit au dividende différé.

Pour assister à l'assemblée générale annuelle, veuillez-vous inscrire au préalable par email à l'adresse [info@cofisa.lu](mailto:info@cofisa.lu). Les modalités de connexion seront envoyées ultérieurement. Date limite d'inscription : 17 juin 2021.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui doit être actionnaire.

Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration